

# SERVICES ETRANGERS

Dans une instruction en date du 5 avril 2026, le ministre de l'Intérieur annonce la mise en place d'un plan d'action global pour les services du séjour et de la main d'oeuvre étrangère.



Déploiement d'un renfort exceptionnel de 500 ETPT

2 millions d'euros pour le financement des heures supplémentaires dans le cadre des opérations de déstockage

Mise en place d'un guide 2026 relatif au fonctionnement des services "séjour" des préfectures

Évolution du système ANEF avec un recours à l'IA pour contrôler les pièces justificatives des demandes de titres

**DEPUIS DES ANNÉES, DE CTP EN CSA, NOTRE SYNDICAT N'A CESSÉ D'ÉVOQUER LA SITUATION DES SERVICES ÉTRANGERS DANS SA GLOBALITÉ !**

**NOUS AVONS OBTENU DES POSTES SUPPLÉMENTAIRES, UN CIA SUPPLÉMENTAIRE, UN CRITÈRE D'ATTRACTIVITÉ POUR LES AVANCEMENTS.**

**POUR NOTRE SYNDICAT, CE PLAN NE RÉPOND PAS À LA PROBLÉMATIQUE PROFONDE DE CES SERVICES. LA SUPPRESSION DES EFFECTIFS DE CES DERNIÈRES ANNÉES COMBINÉE À L'AUGMENTATION CROISSANTE DE DEMANDES DE LA PART DES USAGERS NE PERMET PLUS DE RESPECTER LES DÉLAIS NATIONAUX.**

**LA FAUTE À QUI ?**

**NOTRE SYNDICAT REVENDIQUE DES POSTES PÉRENNES DE TITULAIRES ET UN PLAN D'ATTRACTIVITÉ POUR NOS COLLÈGUES !**

## LE 1<sup>ER</sup> SYNDICAT

### DES PREFS, SGCD, SGAMI ET JA

**FO-PREFECTURES@INTERIEUR.GOUV.FR**

